



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



NOTE AUX RÉDACTIONS

Paris, le 21/09/2021

TRANSITIONS COLLECTIVES

Élisabeth Borne
ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion,

**signera une convention de partenariat « Transitions collectives »
avec ManpowerGroup**

Jeudi 23 septembre 2021

Les transformations induites par les transitions écologiques et numériques nécessitent d'accompagner les salariés dont l'emploi est menacé afin de leur permettre de se reconvertir vers des secteurs qui recrutent, dans un même bassin d'emploi.

C'est pour cela que le Gouvernement a conçu le dispositif « Transitions collectives », avec les partenaires sociaux, qui vise à accompagner les entreprises et les salariés qui font face à des mutations économiques durables dans leur secteur.

Élisabeth Borne se rendra ainsi dans une agence du groupe Manpower pour signer une convention de partenariat « Transitions collectives » avec l'entreprise d'intérim. Objectif : poursuivre le développement du dispositif et répondre aux besoins de recrutement de certains secteurs. A cette occasion, la Ministre échangera avec les entreprises partenaires de Manpower et des salariés recrutés en CDI intérim par le groupe, dans le cadre de leur projet de reconversion.

Déroulé prévisionnel :

10h30

Échanges avec les représentants de ManpowerGroup, les salariés en CDI-intérimaire et les entreprises partenaires

12 Bis Place Bergson – Paris (75)

Toute presse accréditée

12h00 **Signature de la convention de partenariat « Transitions collectives »**

Toute presse accréditée

12h10 **Point presse**

Toute presse accréditée

Dispositif presse :

- Compte tenu de la situation sanitaire, le nombre de journalistes présents pourra être limité.
- Le port du masque sera obligatoire pendant toute la durée du déplacement.
- Accréditation par retour de mail : sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.